

Article

Reporter sa retraite : une tendance récente?

par Yves Carrière et Diane Galarneau

26 octobre 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour une période de référence précise
- .. n'ayant pas lieu de figurer
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0** zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s** valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P** provisoire
- r** révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Reporter sa retraite : une tendance récente?

- Le taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus s'est accru de façon notable au cours des dernières années. De 1997 à 2010, il est passé de 30,5 % à 39,4 % chez les hommes et de 15,8 % à 28,6 % chez les femmes.
- Cette croissance importante semble en contradiction avec la stabilité de l'âge moyen de la retraite depuis 2004. Cette contradiction apparente s'explique en partie par le fait que l'âge moyen de la retraite est influencé par la structure par âge des travailleurs ce qui en fait un indicateur qui traduit mal l'évolution récente des comportements face à la retraite.
- La durée anticipée de vie en emploi est un indicateur plus représentatif des décisions relatives à la retraite des Canadiens et s'inspire de la méthode utilisée pour calculer l'espérance de vie.
- La durée anticipée de vie en emploi montre un report important de la retraite depuis le milieu des années 1990. En 2008, un Canadien âgé de 50 ans pouvait s'attendre à passer environ 16 années en emploi comparativement à 14 années en 1977.
- La tendance récente au report de la retraite a également stabilisé la durée anticipée de la retraite. Les tables de durée de vie en emploi montrent que la durée anticipée de la retraite a augmenté de 1977 jusqu'au milieu des années 1990 et qu'elle est demeurée relativement stable depuis. La durée anticipée de la retraite exprimée en proportion de l'espérance de vie à partir de 50 ans était à peu près la même en 2008 et en 1977.

Perspective

Reporter sa retraite : une tendance récente?

Yves Carrière et Diane Galarneau

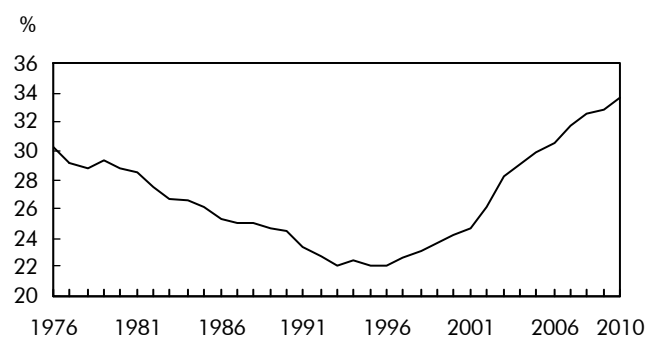
Les auteurs tiennent à remercier Angèle Larivière qui, en tant qu'étudiante, a travaillé à Ressources humaines et Développement des compétences Canada durant l'été 2008 afin de participer à l'élaboration de tables de durée de vie en emploi.

Ces dernières années, le vieillissement de la population canadienne et le passage à la retraite des membres de la génération du baby-boom ont grandement attiré l'attention. Si le vieillissement de cette génération est inéluctable, certaines mesures encourageant le maintien en emploi des travailleurs âgés sont souvent envisagées pour amoindrir l'impact économique du vieillissement (Burniaux et coll., 2004; Groupe d'experts sur les travailleurs âgés, 2008; Denton et Spencer, 2009; Hering et Klassen, 2010; Hicks, 2011). Alors que l'espérance de vie augmente et que le nombre d'années passées en bonne santé est à la hausse, ces mesures pourraient favoriser un meilleur équilibre entre la longévité accrue et le nombre d'années passées à la retraite (Castonguay et Laberge, 2010). Elles pourraient en outre faciliter le transfert des connaissances et du capital humain, adoucir la transition vers la retraite et profiter à certains travailleurs qui y sont peu préparés financièrement (Mintz, 2009¹).

Mais les choses sont peut-être déjà en train de changer. Alors qu'on assistait à une tendance importante en faveur des retraites hâtives dans les années 1980 et une partie des années 1990 — mouvement encouragé par les déficits élevés du secteur public et la réduction des effectifs de plusieurs entreprises du secteur privé (Wannell, 2007), depuis la fin des années 1990, le vent semble avoir tourné. À partir de 1997, la tendance baissière du taux d'emploi chez les personnes de 55 ans et plus s'est inversée : leur taux d'emploi a depuis augmenté de 12 points de pourcentage pour atteindre 34 %, ce qui constitue un niveau supérieur à celui de 1976 (graphique A).

La tendance à la hausse du taux d'emploi chez les 55 ans et plus pourrait se poursuivre étant donné la scolarité accrue des membres de la génération du baby-boom, la baisse tendancielle du taux de couverture des régimes de retraite à prestations déterminées et le resserrement anticipé du marché du travail découlant de l'arrivée de cohortes moins nombreuses (Gougeon, 2009; Groupe d'experts sur les travailleurs âgés, 2008). Cette tendance est également facilitée par

Graphique A Renversement de la tendance du taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus depuis le milieu des années 1990



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

Diane Galarneau travaille pour la Division de la Statistique du travail. On peut la joindre au 613-951-4626 ou à diane.galarneau@statcan.gc.ca. Yves Carrière travaille à la Division de la recherche en politique sociale au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada. On peut le joindre au 819-953-0052 ou à yves.carriere@brsdc-rhdcc.gc.ca.

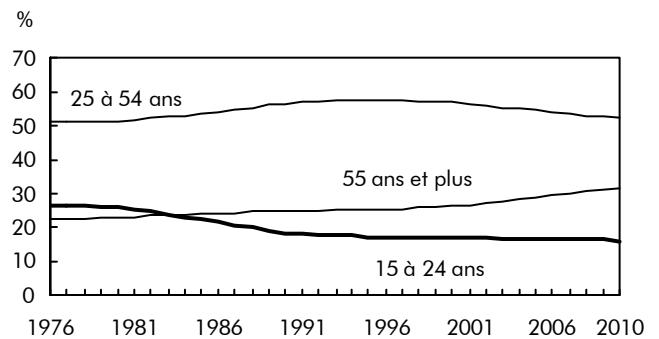
la nature même du travail qui, en raison des changements technologiques, est aujourd'hui moins exigeant physiquement qu'autrefois (Beach, 2008). Ce mouvement pourrait d'ailleurs avoir été encouragé récemment par la récession et la crise financière de même que par le niveau d'endettement des travailleurs approchant la retraite (Draut et McGhee, 2004; Copeland, 2009; RBC, 2011; Marshall, 2011). Ces facteurs auraient déjà incité plusieurs travailleurs à retarder le moment de leur retraite (Sun Life Financial, 2011).

À l'aide des données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), le présent article traitera de l'évolution, entre 1976 et 2010, d'indicateurs qui témoignent du vieillissement des effectifs ainsi que du report de l'âge de la retraite. Cet article tentera également de réconcilier deux tendances apparemment contradictoires : la hausse du taux d'emploi chez les personnes de 55 ans et plus et la stabilité relative de l'âge moyen de la retraite au cours des dernières années (CANSIM, matrice 282-0051). Par la suite, en utilisant des tables de durée anticipée de vie en emploi, on examinera les questions suivantes : Comment la durée anticipée de vie en emploi à 50 ans a-t-elle évolué au cours des trois dernières décennies? À partir de 50 ans, le nombre d'années qu'une personne peut espérer travailler avant la retraite est-il à la hausse comme semble l'indiquer l'augmentation récente du taux d'emploi? S'il est effectivement à la hausse, depuis quand la tendance s'est-elle inversée? En comparaison avec la fin des années 1970, la durée anticipée de la retraite représentait-elle une plus grande partie de la vie après 50 ans? Enfin, l'article permettra d'analyser l'évolution des heures habituelles de travail chez les personnes occupées de 55 ans et plus durant la période de forte croissance de leur taux d'emploi. Puisque les travailleurs âgés ont tendance à diminuer leurs heures de travail, une telle baisse pourrait-elle amoindrir l'effet positif d'une augmentation de la durée anticipée de vie en emploi?

Le vieillissement a changé la composition par âge de la population

Les changements démographiques des dernières décennies ont modifié la structure par âge de la population de 15 ans et plus (graphique B). Ainsi, la part des 55 ans et plus est passée de 22 % à 32 %. Une partie importante de cet accroissement s'est produite depuis le début des années 2000, une période qui correspond à l'entrée des baby-boomers dans ce groupe d'âge.

Graphique B La part des 55 ans et plus s'est accrue rapidement à partir du début des années 2000



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

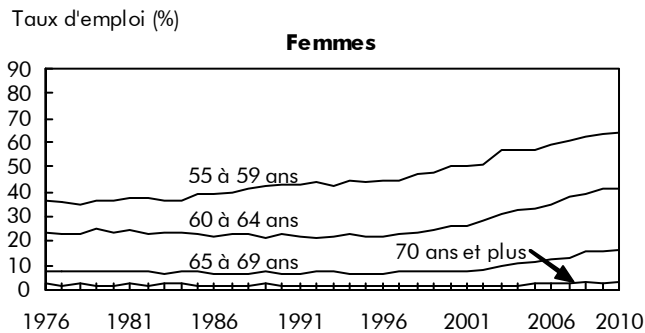
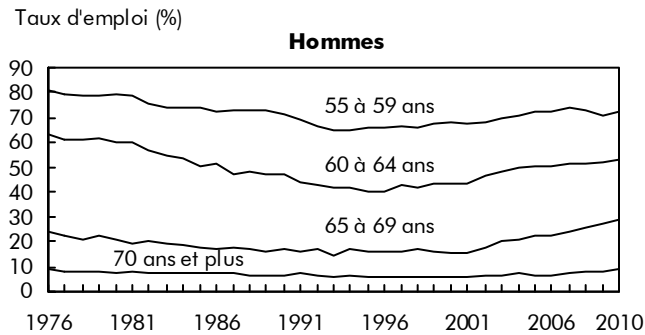
Cette croissance a coïncidé avec un déclin marqué du groupe des 15 à 24 ans dont la proportion est passée d'environ 27 % à près de 16 %. La proportion de personnes de 25 à 54 ans a augmenté rapidement durant les années 1970 et le début des années 1980, puis celle-ci s'est stabilisée et a commencé à diminuer durant la deuxième moitié des années 2000.

Augmentation notable du taux d'emploi chez les Canadiens âgés

Le changement dans la composition par âge de la population a coïncidé avec des bouleversements importants dans la société canadienne et sur le marché du travail. Le changement dominant de cette période a été la hausse du taux d'emploi chez les femmes de 15 ans et plus qui est passé de 41,9 % en 1976 à 57,9 % en 2010. À l'inverse, le taux d'emploi chez les hommes de 15 ans et plus perdait plus de 7 points de pourcentage durant ces années.

Un phénomène également notable des dernières années a été l'accroissement du taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus, lequel a été observé à la fois chez les hommes et les femmes (graphique C). Chez les hommes, il s'agit d'un renversement de tendance puisque le taux d'emploi des 55 ans et plus a été à la baisse de 1976 à 1996, étant passé de 45,4 % à 29,8 %.

Graphique C Renversement de la tendance du taux d'emploi chez les hommes et poursuite à la hausse chez les femmes

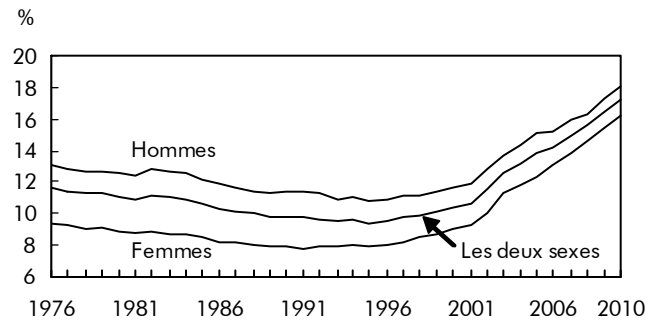


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

En 2010, il avait remonté à 39,4 %. Ce sont les hommes de 65 à 69 ans qui ont affiché le renversement le plus prononcé, leur taux d'emploi ayant presque doublé entre 2000 et 2010. Les hommes de 60 à 64 ans ont également connu une croissance significative de leur taux d'emploi.

Pour les femmes, la tendance à la hausse du taux d'emploi a été observée principalement à partir de 1996. Avant cette date, les taux d'emploi étaient relativement stables, seul le groupe des 55 à 59 ans affichait une progression lente, mais constante. Après 1996 le taux de ce groupe a augmenté pour atteindre 64,1 % en 2010. Le taux d'emploi chez les femmes de 60 à 64 ans a presque doublé depuis 1996, étant passé de 21,5 % à 41,4 % alors que celui des femmes de 65 à 69 ans a affiché le taux de croissance le plus élevé, étant passé de 6,9 % en 2000 à 16,6 % en 2010. Ces

Graphique D Après une lente diminution, la proportion des travailleurs de 55 ans et plus est à la hausse



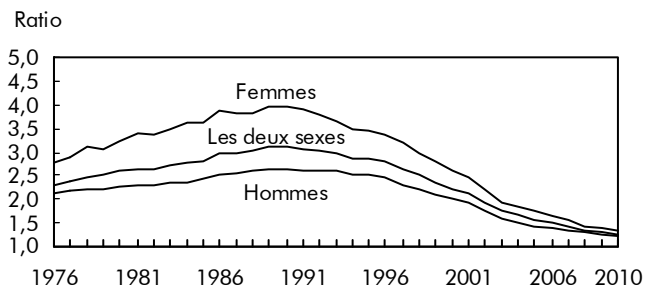
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

hausse ont réduit l'écart du taux d'emploi par rapport aux hommes qui est passé de 28,5 points de pourcentage en 1976 à 10,8 points en 2010.

Viellissement des effectifs

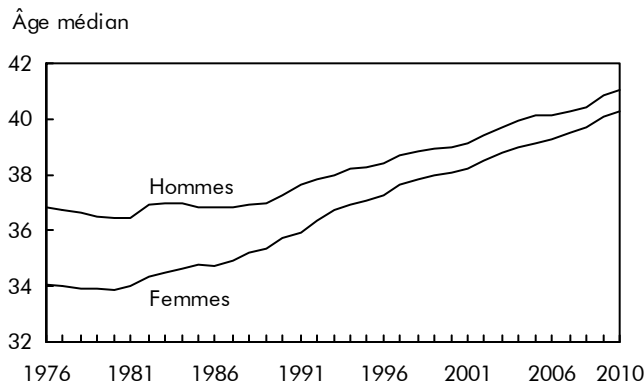
La participation accrue des groupes plus âgés au marché du travail et la baisse relative des effectifs plus jeunes sont deux facteurs qui contribuent au vieillissement des travailleurs. Après une lente diminution jusqu'au milieu des années 1990, la proportion des travailleurs de 55 ans et plus remonte rapidement au début des années 2000. En 2010, plus d'un travailleur sur six était âgé de 55 ans et plus (graphique D).

Graphique E Après son sommet de 1991, le ratio entre les entrants et les sortants a chuté



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

Graphique F L'âge médian des femmes en emploi a pratiquement rattrapé celui des hommes



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

Le vieillissement de la main-d'œuvre a également changé la capacité potentielle de remplacement des travailleurs âgés. En 1976, on comptait 2,3 jeunes travailleurs de 25 à 34 ans pour chaque travailleur de 55 ans et plus. En 1991, ce ratio a atteint un sommet de 3,1 jeunes pour chaque travailleur âgé. Ce ratio a ensuite diminué, atteignant 1,3 en 2010 (graphique E).

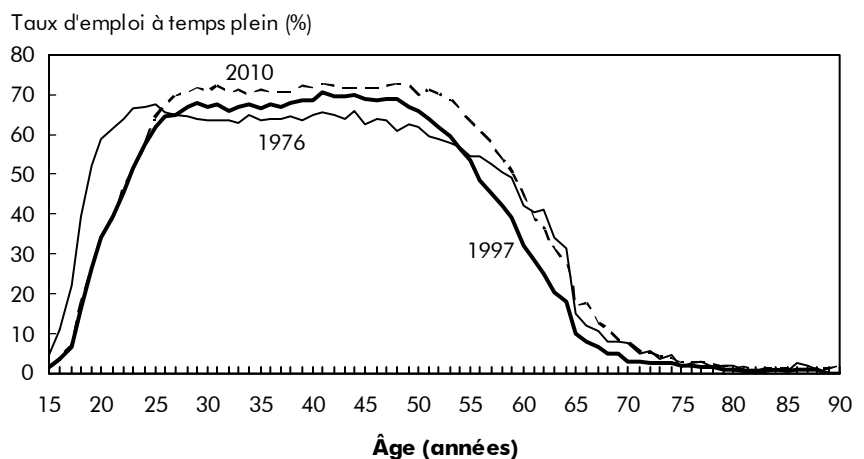
Durant la majeure partie de la période d'observation, les femmes ont affiché un ratio entre les entrants et les sortants plus élevé que les hommes. Cela reflétait leur plus jeune âge — l'âge médian des femmes occupées en 1976 était inférieur de presque 3 ans par rapport à l'âge médian des hommes occupés (graphique F) — et la hausse du taux d'emploi des jeunes femmes qui contribuait à abaisser leur moyenne d'âge. Le ratio entre les entrants et les sortants a ainsi augmenté de 2,8 en 1976 à 3,9 en 1991.

L'âge médian des femmes a progressivement rattrapé celui des hommes : l'écart par rapport aux hommes était en effet réduit à environ un an durant les années 2000. Avec le temps, le comportement des femmes sur le marché du travail s'est rapproché de celle des hommes de sorte que le ratio entre les entrants et les sortants s'est établi à un niveau comparable, de 1,3 en 2010.

Des indicateurs témoignant d'un allongement de la durée de vie en emploi

Malgré le grand intérêt du concept de l'« âge de la retraite », celui-ci n'est pas facilement mesurable (Bowlby, 2007; Denton et Spencer, 2008; voir *Source de données, méthode et définitions*). Certains indicateurs peuvent cependant laisser croire à un allongement de la durée anticipée de vie en emploi au cours des dernières années. Étant donné les répercussions potentielles d'un tel allongement sur la croissance économique (Groupe d'experts sur les travailleurs âgés, 2008; Denton et Spencer, 2009), il est important de bien comprendre les tendances récentes.

Graphique G Entrée des jeunes en emploi à temps plein plus tardive et retour à des taux d'emploi plus élevés pour les travailleurs âgés



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976, 1997 et 2010.

Dans un premier temps, on a reproduit le taux d'emploi à temps plein par année d'âge en trois points dans le temps : en 1976, en 1997, au moment d'un point de retournement important du comportement face à la retraite, et en 2010 (graphique G). On a choisi le taux d'emploi à temps plein afin de s'approcher du concept de « l'emploi de carrière », soit l'emploi détenu après les études et avant la retraite.

On observe tout d'abord un déplacement de la courbe du taux d'emploi par année d'âge vers la droite entre 1976 d'une part et 1997 et 2010 d'autre part. Cela indique une entrée plus tardive des jeunes dans des emplois à temps plein. En 1976, le taux d'emploi à temps plein atteignait le niveau des groupes plus âgés vers l'âge de 25 ans, alors qu'en 2010, ce niveau était atteint à 29 ans. Ce constat s'explique principalement par l'allongement des années d'études.

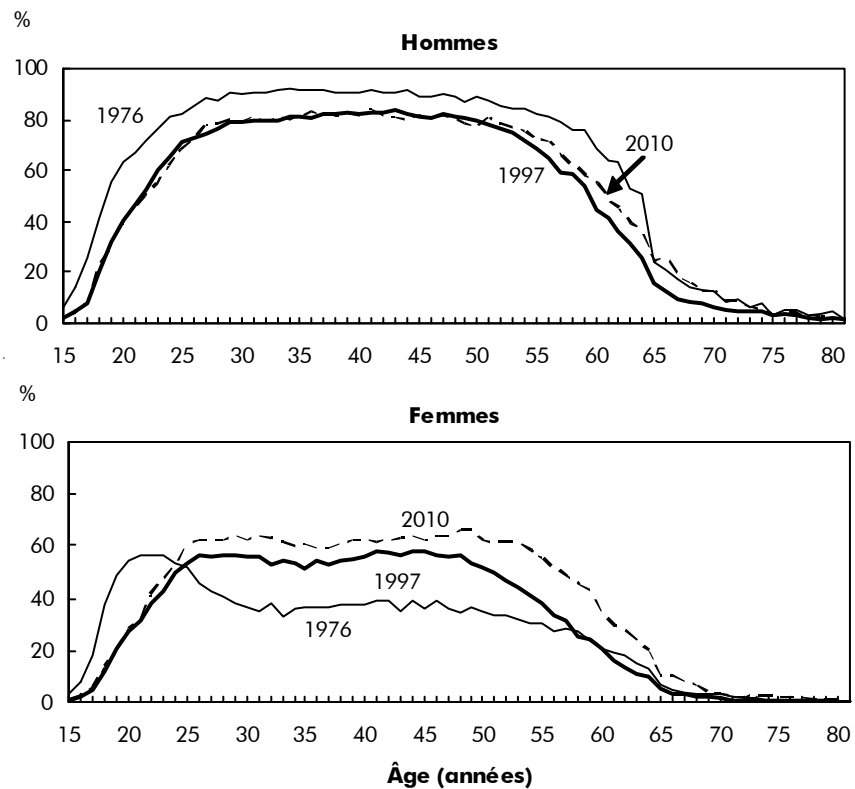
On remarque également une hausse du taux d'emploi entre 1976 et 1997 pour chaque année d'âge entre 27 et 54 ans. Cette période a été marquée par la participation accrue des femmes sur le marché du travail, ce qui a eu pour effet d'augmenter le taux d'emploi global. Cette hausse s'est poursuivie jusqu'en 2010, les taux d'emploi pour les mêmes groupes d'âge étant plus élevés qu'en 1997 et 1976.

Cependant, la hausse du taux d'emploi entre 1997 et 2010 s'étend aussi aux 55 ans et plus, le taux d'emploi pour toutes les années d'âge après 55 ans étant plus élevé qu'en 1997. Les taux de 2010 sont également plus élevés que ceux de 1976 jusqu'à 60 ans. À partir de cet âge, les taux d'emploi de 2010 et de 1976 sont plutôt semblables.

L'entrée plus tardive dans des emplois à temps plein est observée à la fois chez les hommes et les femmes (graphique H). Par contre, le repli du taux d'emploi chez les 55 ans et plus entre 1976 et 1997 s'est produit uniquement chez les hommes, les femmes ayant au contraire accru leur taux d'emploi durant cette période et même au-delà. Par ailleurs, le rebond du taux d'emploi en 2010 chez les 55 ans et plus provient surtout du fait que les femmes ont connu une croissance importante de leur taux d'emploi à temps plein. Les hommes ont également contribué à l'accroissement, mais de façon plus modeste.

La hausse des taux d'emploi observée chez les hommes de 55 à 69 ans depuis le milieu des années 1990 indique peut-être un report de la retraite. Chez les femmes, la hausse du taux d'emploi résulte probablement de deux tendances : le report de la retraite et l'arrivée de cohortes présentant des taux d'emploi plus élevés.

Graphique H Avant l'âge de 65 ans, le taux d'emploi à temps plein des hommes est encore en deçà du taux de 1976. Chez les femmes, il n'a cessé d'augmenter à partir de 24 ans depuis 1976



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2010.

Une analyse de l'évolution du taux d'emploi ne peut, à elle seule, mener à une conclusion définitive sur le report ou non de la retraite, plus particulièrement en ce qui concerne les femmes. On peut donc examiner un autre indicateur, celui de l'âge moyen de la retraite.

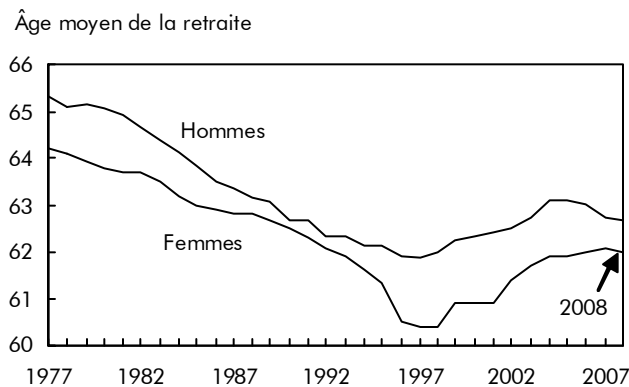
Problèmes d'interprétation liés à l'âge moyen de la retraite

On utilise souvent l'âge moyen de la retraite pour suivre l'évolution des comportements face à la retraite. Cet indicateur montre une certaine tendance à la hausse depuis son creux atteint au milieu des années 1990 (graphique I). Par contre, depuis 2004, l'âge moyen de la retraite est demeuré relativement stable, soit d'environ 62 ans. Cette stagnation est étonnante, puisque le taux d'emploi chez les 55 ans et plus connaît une hausse importante depuis plusieurs années déjà.

Qu'il soit calculé à partir de l'EPA ou d'autres sources, l'âge moyen de la retraite doit être interprété avec prudence pour les raisons suivantes :

- Il est influencé par la structure par âge des personnes de 50 ans et plus;
- Il est plus sensible aux retraites hâtives qu'aux reports de retraite; et
- Il n'est pas nécessairement représentatif du comportement de l'ensemble des travailleurs en âge de prendre leur retraite.

Graphique I Stagnation de l'âge moyen de la retraite depuis 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1977 à 2009.

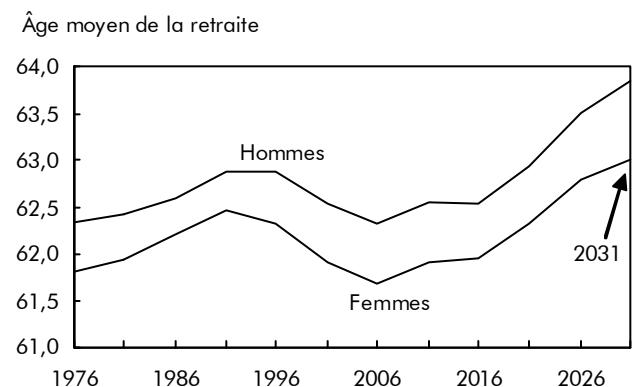
Étant donné l'influence de la structure par âge, l'âge moyen de la retraite risque en fait de diminuer si les personnes occupées de 50 ans et plus sont davantage concentrées parmi les 50 à 59 ans et d'augmenter si elles sont au contraire davantage concentrées parmi les 60 à 69 ans. Pour cette raison, le passage graduel de la génération populeuse des baby-boomers au sein du groupe des 50 ans et plus risque d'avoir un effet important sur l'âge moyen de la retraite.

Pour illustrer cet effet, on a calculé l'âge moyen de la retraite de 1976 à 2031, en maintenant les taux d'emploi et les taux de retraite annuels au niveau de ceux de 2008. Seule la structure par âge n'est pas maintenue constante. Cela permet d'isoler les répercussions du changement de la structure par âge sur l'âge moyen de la retraite d'ici 2031 (graphique J).

Au milieu des années 1990, les premiers-nés des baby-boomers ont atteint 50 ans. Cela a eu pour effet de rajeunir l'effectif des 50 ans et plus (la proportion des 60 à 69 ans a en effet diminué chez les hommes et les femmes entre 1990 et 2000), d'abaisser l'âge moyen de la retraite (de 0,5 et 0,6 année chez les hommes et les femmes) et de neutraliser une partie de l'augmentation possible de l'âge moyen de la retraite étant donné les nombreux jeunes retraités provenant de la génération des baby-boomers.

De la même façon, l'arrivée graduelle des baby-boomers dans la soixantaine, entre 2006 et 2026, toutes choses étant égales par ailleurs, fera vieillir les effectifs

Graphique J L'effet démographique sur l'âge moyen de la retraite



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2009.

Source de données, méthode et définitions

Source de données

Le présent article est basé sur les données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), laquelle est réalisée tous les mois auprès d'environ 54 000 ménages. L'EPA fournit des renseignements sur les grandes tendances du marché du travail selon l'industrie et la profession, les heures travaillées, le taux d'activité et le taux de chômage. Dans cet article, la population d'intérêt est celle des travailleurs âgés, soit ceux de 55 ans et plus. Cependant, les tables de durée de vie en emploi sont fondées sur la population âgée de 50 à 80 ans, puisqu'il s'agit du groupe d'âge pour lequel on observe la plupart des retraites. Les données portant sur les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ont été exclues. Les conclusions de cette étude sont donc uniquement valables pour les 10 provinces.

Retraites

L'EPA permet de calculer le nombre de retraités en un mois ou au cours d'une année donnée à partir de la question sur les raisons de la fin de l'emploi, l'une des réponses à cette question étant « avoir pris sa retraite ». On pose cette question aux personnes n'ayant pas d'emploi au moment de l'enquête, mais qui ont rapporté avoir travaillé au cours des 12 mois précédents². Les fins d'emploi pour raison de retraite sont retenues uniquement pour les personnes de 50 ans et plus.

Les retraites dénombrées au moyen de l'EPA ne correspondent pas nécessairement à des retraites définitives, à des premières retraites ou à des retraites d'un emploi de carrière. L'EPA enregistre le phénomène de la retraite tel que rapporté et perçu par le répondant au moment de l'enquête. Comme le concept de la retraite a évolué depuis le début de l'enquête, le concept capté par l'EPA a donc lui aussi forcément évolué. Les retraites qui sont dénombrées de nos jours sont probablement moins susceptibles d'être définitives que durant les années 1970 et 1980, étant donné les parcours plus variés vers la retraite (Schellenberg et coll., 2005). L'EPA étant une enquête transversale, elle ne permet pas de cerner les multiples états entre le moment où une personne prend une première retraite et sa retraite définitive.

La méthodologie servant à extraire le nombre de retraites diffère de celle utilisée dans Gower, 1997. Le fichier de retraite utilisé à cet égard prenait en compte uniquement les retraites d'un seul mois sur six de chaque groupe de rotation. Dans le présent article, on tire profit des réponses de tous les groupes de rotation. On a cependant exclu les retraites provenant des premiers et derniers mois de collecte pour toutes les années de retraite. Le nombre de retraites du premier mois de collecte (par exemple, le mois de janvier 2010 pour les retraites ayant eu lieu en janvier 2010) est systématiquement plus faible, puisque les répondants n'ont alors que deux semaines pour déclarer avoir pris leur retraite. Le dernier mois de collecte (par exemple, celui de novembre 2010 pour les retraites de janvier 2010) a également été exclu étant donné l'introduction d'un ajustement dans le traitement en novembre 1995. En excluant ce dernier mois de collecte, on s'assure que les données sont traitées de façon identique pour tous les mois retenus.

Dans cet article, les données sont présentées par année de retraite et non par année de collecte. Chaque année de retraite demande 21 mois de collecte. Ainsi, pour avoir l'ensemble des retraites qui ont eu lieu en 2009, nous devons utiliser les données de l'EPA de février 2009 à octobre 2010. Pour cette raison, les données sur les retraites de 2010 ne sont pas présentées puisque leur collecte n'est pas terminée.

Méthode

Calcul de la durée anticipée de vie en emploi

À partir des données de l'EPA, il est possible de calculer la durée anticipée de vie en emploi à l'aide d'une méthode semblable à celle utilisée pour le calcul de l'espérance de vie (Bélangier et Larrivée, 1992; Denton et coll., 2009). Pour y arriver, on calcule d'abord le nombre de retraites pour chaque année d'âge des personnes de 50 à 80 ans, à partir de la variable sur les retraites tirée de l'EPA. On calcule ensuite le taux de retraite en divisant le nombre de retraites par la moyenne annuelle des personnes occupant un emploi pour chaque année d'âge auquel on ajoute la moitié des retraites à cet âge (sous l'hypothèse que les retraites sont réparties également dans l'année). Ensuite, à partir d'une cohorte fictive de personnes occupées âgées de 50 ans en une année donnée (par exemple, en 1976), on applique les taux de retraite pour cette même année pour tous les âges subséquents comme si la cohorte vieillissait et que ses effectifs diminuaient en raison des retraites. Cela permet de mesurer le nombre d'années qu'une personne passerait au travail et à la retraite si elle connaissait, à partir de 50 ans, les taux de retraite observés en 1976.

La durée anticipée de vie en emploi a été calculée de cette façon pour toutes les années de 1976 à 2009. Comme la prise de retraite est un événement relativement rare, on a utilisé des moyennes mobiles sur trois ans pour calculer les taux de retraite. C'est pourquoi les tables débutent en 1977 et se terminent en 2008.

Comme l'espérance de vie a continué d'augmenter, la durée anticipée de vie en emploi tient compte à la fois de l'évolution des comportements face à la retraite et du déclin des probabilités de décès (Base de données sur la longévité canadienne, Université de Montréal, 2010). On doit donc présumer que la mortalité est la même pour les personnes occupant un emploi et pour la population en général. La méthode permet d'observer comment a évolué la durée anticipée de vie en emploi à partir de 50 ans en proportion de la totalité des années à vivre à cet âge. Les tables de durée anticipée de vie en emploi que nous avons produites s'arrêtent à 80 ans puisque passé cet âge, le nombre de personnes occupées est faible.

Dans cet article, on ne tient compte que des fins d'emploi pour raison de retraite (tableau 1), même si d'autres types de fin d'emploi (comme celles liées à une mise à pied, pour prendre soin d'un proche ou pour raison de maladie) peuvent aussi mener à la retraite. Si nous avions inclus l'ensemble des fins d'emploi, le nombre de personnes occupées qui font partie de notre cohorte fictive aurait diminué plus rapidement pour chaque année d'observation, mais cela n'aurait pas changé les conclusions. D'ailleurs, les résultats de l'étude de Denton et coll. montrent des tendances

Source de données, méthode et définitions (fin)

similaires avec une définition très large de la retraite, les taux de retraite correspondant à la baisse des taux d'activité entre deux âges.

On note une certaine évolution de la répartition des raisons des fins d'emploi après 50 ans au fil du temps. Par exemple, la proportion des fins d'emploi attribuables à des mises à pied a augmenté entre 1976 et 2009, alors que celles pour raisons personnelles et familiales ont diminué. Les fins d'emploi pour raison de retraite étaient à la hausse jusqu'à la fin des années 1990, mais celles-ci ont diminué récemment.

L'un des avantages des tables de durée anticipée de vie en emploi est de permettre de dégager les tendances des travailleurs âgés face à la retraite, qui ne sont pas influencées par la structure par âge de la population de 50 ans et plus. Étant donné l'arrivée au milieu des années 1990 des premiers-nés de la génération du baby-boom dans le groupe des 50 ans et plus, certains changements observés chez les travailleurs âgés pourraient être principalement attribuables au rajeunissement de ce groupe causé par l'afflux important de jeunes baby-boomers.

Définitions

Travailleurs âgés : Dans cet article, les travailleurs âgés sont définis comme ceux de 55 ans et plus.

Ratio entre les entrants et les sortants : Il existe plusieurs façons

Tableau 1 Répartition des personnes de 50 ans et plus ayant connu une fin d'emploi au cours des 12 mois précédant la semaine de référence de l'EPA selon la raison, années choisies¹

	1976	1980	1989	1999	2007	2009
Raisons	%					
Maladie ou invalidité	14	13	11	8	10	7
Personnelles ou familiales	7	4	3	2	2	2
Mises à pied	35	40	43	45	46	55
Retraite	28	28	31	35	33	27
Autres raisons	15	15	12	10	9	8

1. Sauf pour 2009, les années précédentes sont comparables dans un cycle économique. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 1976, 1980, 1989, 1999, 2007 et 2009.

de calculer ce type de ratio et les tendances changent peu selon la méthode retenue. Dans le présent article, le nombre de travailleurs de 25 à 34 ans est divisé par celui des 55 ans et plus. On a choisi les 25 à 34 ans et non les 15 à 24 ans pour éviter d'inclure des étudiants dans notre indicateur.

Retraité : Une personne de 50 ans ou plus qui a travaillé à un moment donné au cours des 12 derniers mois et qui ne travaille pas au moment de l'enquête parce qu'elle a pris sa retraite.

La durée anticipée de vie en emploi : L'expression « durée anticipée de vie en emploi » est utilisée à la place de « durée anticipée de vie en emploi avant la retraite » afin d'éviter d'alourdir le texte. Ces deux expressions représentent toutefois le même concept : le nombre d'années qu'une personne occupée à 50 ans peut espérer passer en emploi avant sa retraite ou sa mort si celle-ci survient avant la fin de l'emploi.

Durée anticipée de vie à la retraite : Représente le nombre d'années qu'une personne peut anticiper vivre après qu'une période d'emploi ait été interrompue par la prise de retraite.

de 50 ans et plus. Cela aura comme effet de hausser l'âge moyen de la retraite d'environ 1,5 année. Ce phénomène est non négligeable puisqu'il pourrait laisser croire à un allongement de la vie active chez les travailleurs âgés, alors qu'il n'y aurait eu aucun changement de comportement face à la retraite.

En plus d'être influencé par la structure par âge, l'âge moyen de la retraite est plus sensible aux retraites hâtives qu'aux reports de retraite. Par exemple, dans le cas le plus extrême, si en une année, une seule personne prenait sa retraite et que l'ensemble des autres personnes occupées décidait de reporter leur retraite, l'âge moyen de la retraite serait égal à l'âge de cette seule

personne. Le calcul de l'âge moyen de la retraite refléterait éventuellement les reports de retraite, mais avec quelques années de retard, alors que les changements de comportements des travailleurs relativement à la retraite auraient été en place depuis déjà un certain temps.

De plus, dans cet exemple, la mesure de l'âge moyen de la retraite pour cette année ne refléterait aucunement les nombreux reports de retraite et serait représentative du comportement d'un seul individu.

Pour ces raisons, l'âge moyen de la retraite ne reflète pas fidèlement l'évolution des comportements des travailleurs face à la retraite. Cela explique en partie pour-

quoï l'on constate depuis plusieurs années une hausse marquée du taux d'emploi chez les Canadiens de 55 ans et plus, sans pour autant observer une augmentation significative de l'âge moyen de la retraite. Les tables de durée anticipée de vie en emploi permettent de mieux mesurer les changements de comportements face à la retraite.

La durée anticipée de vie en emploi³ aurait augmenté d'environ trois ans depuis 1997

Si l'âge de la retraite est un concept difficile à mesurer, il est possible de construire des tables de durée anticipée de vie en emploi à partir des données de l'EPA en utilisant une méthode semblable à celle servant au calcul de l'espérance de vie (Bélanger et Larrivée, 1992; Denton et coll., 2009; Wannell, 2007, voir *Source de données, méthode et définitions*). Malgré certaines limites, l'évolution de la durée anticipée de vie en emploi permet de capter les changements de comportements face à la retraite de façon beaucoup plus précise que le calcul de l'âge moyen de la retraite.

Notre mesure de durée anticipée de vie en emploi permet d'estimer le nombre d'années qu'une personne peut espérer travailler avant de prendre sa retraite⁴.

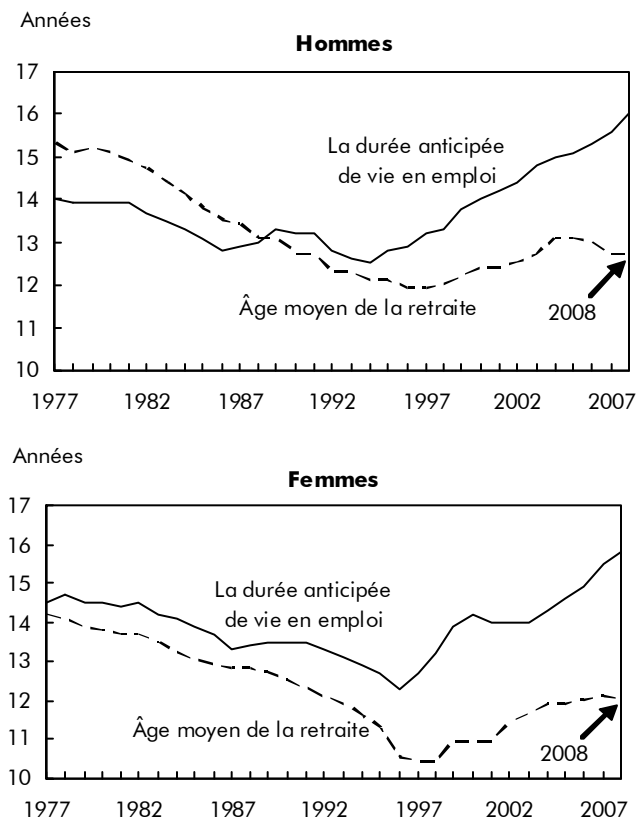
On a comparé le nombre d'années qu'une personne de 50 ans peut espérer travailler en moyenne (à partir des tables de durée anticipée de vie en emploi) à un nombre similaire calculé à l'aide de l'âge moyen de la retraite⁵ (graphique K). À partir de 1976 jusqu'au milieu des années 1990, les deux concepts affichent une baisse marquée, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. La baisse est cependant deux fois plus prononcée si elle est calculée à partir du concept de l'âge moyen de la retraite.

La hausse observée depuis le milieu des années 1990 est par ailleurs beaucoup plus marquée selon la durée anticipée de vie en emploi. Chez les hommes, la remontée débute en 1994 et elle est de 3,5 ans. Selon le concept de l'âge moyen de la retraite, la remontée débute en 1997 et elle est de 0,8 an seulement. Du côté des femmes, la remontée depuis le milieu des années 1990 est de 3,5 ans selon la première méthode et de 1,6 an selon la deuxième.

Les tables de durée de vie en emploi démontrent donc un report important de la retraite depuis le milieu des années 1990, ce qui est conforme à la hausse du taux d'emploi des Canadiens âgés depuis la même période.

Le nombre anticipé d'années en emploi serait même plus élevé en 2008 qu'il ne l'était en 1977. Il était en effet de près de 14 années chez les hommes et les femmes, contre environ 16 années en 2008. Ces estimations indiquent donc qu'en 2008, les Canadiens avaient tendance à prendre une retraite plus tard qu'en 1977. Plus précisément, les Canadiens occupant un emploi à 50 ans auraient eu tendance à prendre leur retraite plus tard s'ils avaient connu les taux de retraite de 2008 plutôt que ceux de 1977⁶.

Graphique K Les hommes occupés à 50 ans pourraient passer environ 16 années en emploi avant de prendre leur retraite. Le comportement des femmes s'apparente de plus en plus



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1977 à 2008.

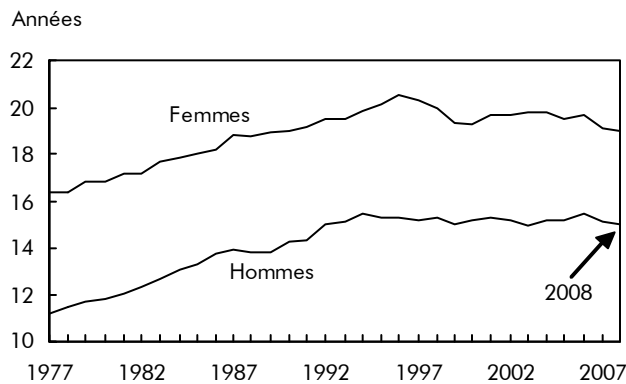
Y a-t-il pour autant réduction de la durée anticipée de la retraite?

Étant donné la tendance observée des travailleurs à reporter l'âge de leur retraite, la durée anticipée de la retraite après 50 ans diminue-t-elle? Cette question est importante étant donné l'effet sur la croissance économique d'une augmentation du nombre d'années passées à la retraite en raison d'une longévité accrue.

Les tables de durée de vie en emploi montrent que la durée anticipée de la retraite a augmenté chez les hommes entre 1977 et 1994⁷, étant passée de 11,2 années à 15,4 années (graphique L). Depuis, ce nombre s'est stabilisé pour se situer à environ 15 années (2008)⁸. De plus, même si l'espérance de vie a continué d'augmenter depuis le milieu des années 1990, la durée anticipée de la retraite en proportion de l'espérance de vie à 50 ans a quant à elle diminué (graphique M). Alors qu'on anticipait qu'un peu plus de 55 % des années de vie après 50 ans pouvaient être passées à la retraite en 1994, cette proportion a chuté à 48 % en 2008, soit une proportion semblable à celle de 1977, qui était de 45 %⁹.

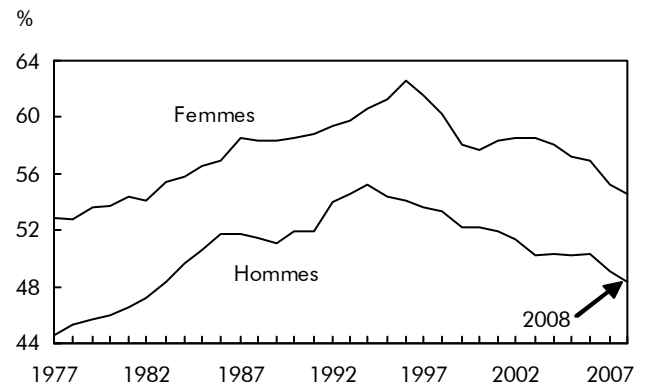
Les tendances observées chez les femmes sont semblables. De 1977 à 1996, les tables de durée anticipée de vie en emploi montrent que l'espérance de vie des femmes en tant que retraitées a augmenté, passant de

Graphique L Stabilité du nombre d'années à la retraite depuis le milieu des années 1990



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1977 à 2008.

Graphique M Depuis le milieu des années 90, diminution relative des années de retraite en proportion de l'espérance de vie à partir de 50 ans



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1977 à 2008.

16,4 années à 20,6 années. Au cours de cette période, la proportion des années de retraite sur l'ensemble des années à vivre à partir de 50 ans est passée de 53 % à 63 %. Depuis, le nombre d'années de retraite attendu a diminué pour atteindre 19 années en 2008, ce qui représentait 55 % de l'espérance de vie totale à 50 ans, soit un niveau relativement comparable à celui de 1977.

Tant chez les hommes que chez les femmes, les tables de durée anticipée de vie en emploi indiquent que le nombre anticipé d'années passées à la retraite s'est stabilisé, en terme absolu, après une forte croissance entre 1977 et le milieu des années 1990. Cette relative stabilité, jumelée à une croissance de l'espérance de vie à 50 ans, fait en sorte que la proportion d'années passées en emploi à partir de cet âge croît depuis déjà près d'une quinzaine d'années. Étant donné que cette tendance prévaut depuis plusieurs années déjà, elle ne peut être principalement attribuable à la crise financière et au ralentissement économique récents.

Baisse des heures de travail chez les hommes de 50 ans et plus

Cet allongement de la durée anticipée de vie en emploi chez les travailleurs âgés pourrait atténuer une partie de l'impact économique du vieillissement.

Cependant, il est important de tenir compte des heures de travail puisqu'en vieillissant, les personnes diminuent en général leur intensité de travail. En l'absence d'une augmentation de productivité, le plein effet de l'allongement de la durée de vie active sur la croissance économique pourrait donc être amoindri par une baisse des heures des travailleurs âgés.

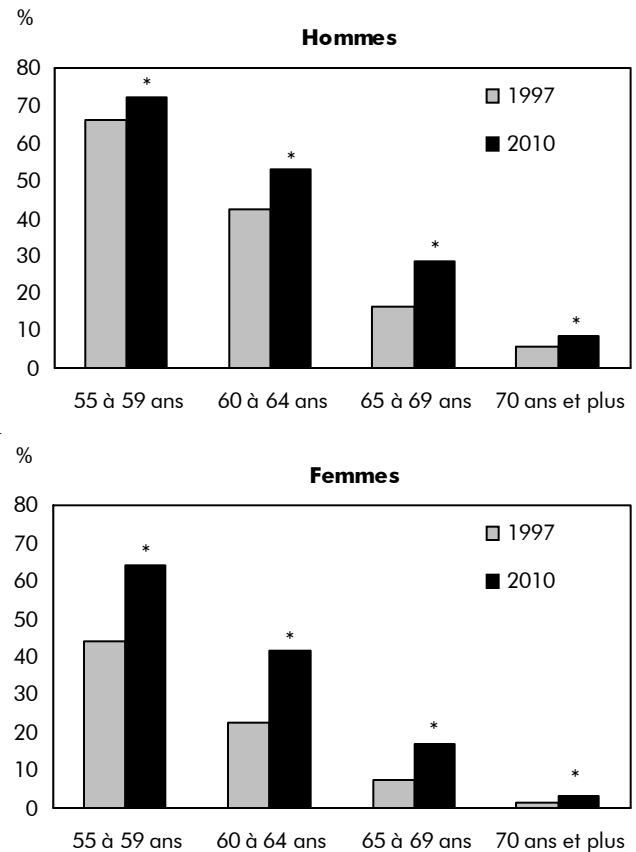
Parallèlement à la hausse du taux d'emploi des hommes de 55 ans et plus, on observe en effet une baisse de leurs heures habituelles de travail (graphiques N et O). En 1997, les hommes de ce groupe d'âge travaillaient en moyenne 40,1 heures par semaine, comparativement à 38,6 heures en 2010¹⁰. La diminution était principalement observée pour les hommes de 55 à 64 ans, la baisse observée pour les groupes plus âgés n'étant pas significative. Elle touchait surtout les travailleurs à temps plein qui ont travaillé en moyenne 1,4 heure par semaine en moins, alors que les travailleurs à temps partiel ont ajouté 0,6 heure.

Malgré une fréquence accrue du travail à temps partiel chez les hommes de 55 ans et plus (qui est passée de 14,3 % à 15,9 % entre 1997 et 2010), la croissance de l'emploi était largement expliquée par une hausse de l'emploi à temps plein qui représentait environ cinq nouveaux emplois sur six.

La hausse du taux d'emploi (qui est en partie liée au report de la retraite) a eu un effet important sur les heures annuelles totales des hommes âgés puisque celles-ci ont augmenté de 87 % depuis 1997. Si le taux d'emploi était demeuré au niveau de 1997, la hausse des heures aurait été de 51 %¹¹. La baisse des heures hebdomadaires moyennes n'a donc pas amoindri de façon importante la hausse des heures annuelles globales.

La baisse des heures de travail hebdomadaire moyenne chez les hommes était principalement attribuable à un changement dans la composition de la main-d'œuvre masculine. Plus spécifiquement, le déplacement des travailleurs âgés des industries primaires et de la fabrication, qui requièrent traditionnellement un nombre relativement élevé d'heures de travail, vers celles du commerce, de la construction et des services professionnels, scientifiques et techniques, qui en requièrent relativement moins en moyenne était un facteur important dans l'explication de la baisse des heures (expliquant entre 37 % et 44 % du changement)¹².

Graphique N Hausse du taux d'emploi chez les 55 ans et plus

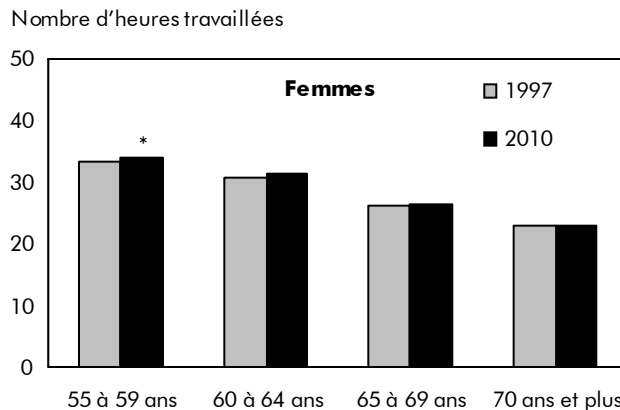
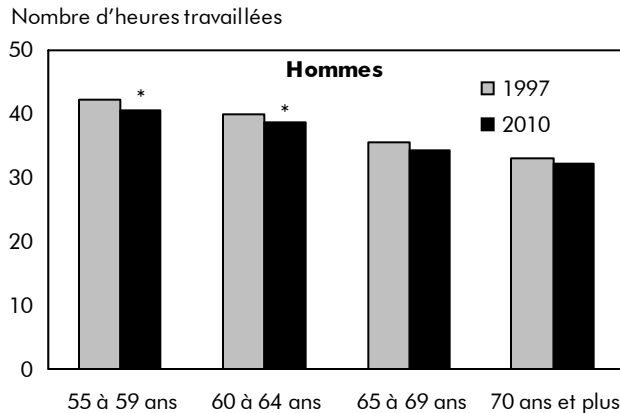


* les différences entre le taux d'emploi et les heures hebdomadaires moyennes par groupe d'âge de 1997 et 2010 sont significatives au seuil de 0,05
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 et 2010.

Augmentation de la moyenne des heures de travail chez les femmes

En plus d'accroître leur participation à l'emploi, les femmes ont légèrement augmenté leurs heures hebdomadaires moyennes qui sont passées de 31,4 heures en 1997 à 31,9 heures en 2010. Contrairement aux hommes, l'effet positif de leur participation accrue à l'emploi est ainsi amplifié par l'augmentation de leurs heures hebdomadaires moyennes. Les effectifs fémi-

Graphique O Heures moyennes à la baisse chez les hommes mais à la hausse chez leurs homologues féminins



* les différences entre le taux d'emploi et les heures hebdomadaires moyennes par groupe d'âge de 1997 et 2010 sont significatives au seuil de 0,05
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 et 2010.

nins de 55 ans et plus ont augmenté de 160 % entre 1997 et 2010. En supposant que les femmes auraient maintenu leurs heures hebdomadaires moyennes de 2010, durant toute l'année, leurs heures annuelles moyennes auraient augmenté légèrement plus rapidement que leurs effectifs, soit de 164 %. Vu autrement, si les taux d'emploi et les heures hebdomadaires moyennes étaient restés aux niveaux de 1997, la hausse des heures annuelles n'aurait été que de 44 %.

Chez les femmes, la hausse de la moyenne des heures de travail est survenue grâce à une fréquence accrue du travail à temps plein, et, malgré une baisse des heures chez celles qui travaillent à temps plein (de 40,2 à 38,8 heures). À l'opposé, les femmes travaillant à temps partiel ont accru leurs heures hebdomadaires moyennes, qui sont passées de 15,7 heures à 17,0 heures.

Chez les femmes de 55 ans et plus, la composition par profession et industrie est demeurée relativement stable entre 1997 et 2010, de sorte que ce facteur n'a pas contribué de façon significative à la hausse des heures moyennes de travail.

Conclusion

Les membres de la génération du baby-boom ont modulé en grande partie l'évolution du marché du travail canadien au cours des 30 dernières années et leur impact continuera vraisemblablement à se faire sentir durant plusieurs années encore. Le vieillissement de cette génération et son passage à la retraite auront des répercussions importantes sur le marché du travail et sur l'économie dans son ensemble.

Certains de ces changements sont d'ailleurs déjà en cours. La part des travailleurs de 55 ans et plus sur l'ensemble de la population est à la hausse depuis le début des années 1980, alors que la capacité potentielle de remplacement des travailleurs âgés est en baisse. Alors que l'on comptait trois jeunes travailleurs de 25 à 34 ans pour chaque travailleur s'approchant de la retraite (âgé de 55 ans et plus) en 1991, ce ratio s'établissait à 1,3 en 2010.

Un phénomène notable des dernières années a été l'accroissement du taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus qui a été observé à la fois chez les hommes et chez les femmes. Cet accroissement pourrait atténuer certaines conséquences appréhendées du vieillissement démographique. Chez les hommes, il s'agit d'un renversement de tendance puisque leur taux d'emploi était à la baisse de 1976 à 1997. Chez les femmes, la tendance à la hausse s'inscrit dans la continuité. De 1997 à 2010, le taux d'emploi chez les hommes de 55 ans et plus est passé de 30,5 % à 39,4 %, alors que chez les femmes il est passé de 15,8 % à 28,6 %.

Cette croissance importante semble en contradiction avec la stabilité depuis 2004 de l'âge moyen de la retraite. Cet indicateur est en effet stable à environ 62 ans depuis près de sept ans. L'âge moyen de la retraite présente plusieurs limites et peut donner un portrait erroné des tendances relatives à la retraite.

Pour combler ces lacunes, on a calculé la durée anticipée de vie en emploi en utilisant une méthode semblable à celle servant au calcul de l'espérance de vie.

Cette approche permet de calculer le nombre d'années qu'un Canadien de 50 ans peut espérer travailler avant de prendre sa retraite s'il connaissait à partir de cet âge, les taux de retraite observés en une année donnée.

Les tables de durée de vie en emploi démontrent un report important de la retraite depuis le milieu des années 1990. La durée anticipée de vie en emploi serait même plus élevée en 2008 qu'elle ne l'était en 1977. Elle était en effet de près de 14 années chez les hommes et les femmes, par rapport à environ 16 années en 2008.

La tendance récente au report de la retraite a stabilisé la durée anticipée de la retraite. Les tables de durée de vie en emploi montrent en effet que le nombre anticipé d'années passées à la retraite a augmenté entre 1977 et le milieu des années 1990 pour se stabiliser par la suite. Par ailleurs, si on exprime ce nombre en proportion de l'espérance de vie totale à partir de 50 ans, on constate que la proportion d'années anticipées passées à la retraite en 2008 était semblable à celle de 1977.

Bien que la crise financière et le ralentissement de 2008 aient pu inciter certains travailleurs à retarder le moment de leur retraite, le report de l'âge de la retraite est loin d'être une nouvelle tendance. Selon nos résultats, ce mouvement a débuté au milieu des années 1990 donc bien avant ces événements.

Ce report de la retraite pourrait atténuer certains défis économiques liés au vieillissement démographique. Cependant, il est important de tenir compte des heures de travail puisqu'une baisse des heures hebdomadaires moyennes pourrait amoindrir l'effet du report de la retraite sur les heures annuelles et sur la croissance économique. En 2010, les 55 ans et plus travaillaient en effet en moyenne 1 heure de moins par semaine en comparaison de 1997.

En dépit de cette diminution, les heures annuelles des travailleurs de 55 ans et plus se sont accrues de 87 % depuis 1997. En l'absence d'une hausse du taux d'emploi, les heures annuelles auraient augmenté de 48 %. Le report de la retraite observé à l'aide des tables de durée de vie en emploi a donc eu un effet positif important sur les heures annuelles malgré la baisse des heures hebdomadaires moyennes.

■ Notes

1. Selon Mintz, 2009, 1 Canadien sur 5 n'épargne pas suffisamment pour arriver à remplacer au moins 90 % de ses dépenses d'avant la retraite. Cette proportion est encore plus grande pour les personnes à revenu modeste et moyen.
2. Avant 1997, cette question n'était pas posée aux personnes mises à pied de façon temporaire alors qu'elle l'était par la suite.
3. On emploie ici et ailleurs dans le texte l'expression « durée anticipée de vie en emploi » au lieu du terme « durée anticipée de vie en emploi avant la retraite » pour éviter d'alourdir le texte. La durée anticipée de vie en emploi pourrait en principe être interrompue pour d'autres raisons que la retraite. Cependant, dans cet article on ne tient compte que des fins d'emploi après 50 ans pour raison de retraite ou de décès.
4. À l'exemple de la mesure de l'espérance de vie, qui donne une idée du nombre d'années de vie restant à une personne si elle connaissait, sa vie durant, les taux de mortalité observés en une année donnée, les tables de la durée anticipée de vie en emploi permettent de mesurer le nombre d'années en milieu de travail qu'un Canadien de 50 ans peut espérer travailler avant de prendre sa retraite si les taux de retraite observés en une année donnée prévaut à l'avenir.
5. Afin de comparer ces deux mesures, nous avons soustrait 50 de l'âge moyen de la retraite. L'interprétation de l'âge moyen de la retraite peut ainsi se comparer au concept de durée anticipée de vie en emploi à l'âge de 50 ans.
6. Ce résultat est également en partie attribuable à la plus faible mortalité.
7. On compare ici un Canadien âgé de 50 ans qui connaîtrait les taux de retraite à chaque âge observé de 1977 à un Canadien de 50 ans qui lui connaîtrait les taux de retraite à chaque âge de 1994.
8. À noter que ce nombre aurait passé de 10 années à 18,3 années durant la même période en utilisant un indicateur comme l'âge moyen de la retraite. En comparaison avec la fin des années 1970, les deux indicateurs affichent donc une augmentation substantielle du nombre d'années à vivre à la retraite après 50 ans. Toutefois, l'ampleur de la hausse est nettement plus importante en utilisant un indicateur comme l'âge moyen de la retraite qui présente plusieurs limites telles que discuté précédemment.

9. Si on calcule cette proportion à l'aide de l'âge moyen, elle aurait passé de 39 % en 1977 à 57 % en 1994, puis à près de 59 % en 2008.
10. Nous comparons ici 1997 à 2010 et non à 2008 ou 2007. Même si en 2010, plusieurs groupes de la population n'avaient pas complètement récupéré les pertes subies pendant la récession de 2008, les 55 ans et plus ont été moins affectés par le ralentissement et en 2010, les hommes et les femmes de ce groupe d'âge affichaient des taux d'emploi supérieurs à ceux de 2008 (39,4 % contre 38,6 % pour les hommes et 28,6 % contre 27,3 % pour les femmes). Les taux d'emploi des 55 ans et plus de 2010 étaient également supérieurs à ceux de 2007.
11. Les effectifs de 55 ans et plus ont augmenté de 95 % entre 1997 et 2010. En supposant que les hommes auraient maintenu la moyenne annuelle des heures hebdomadaires de 2010, semaine après semaine, leurs heures annuelles moyennes auraient augmenté légèrement plus lentement que les effectifs, soit de 87 %. La hausse des heures annuelles globales est légèrement plus faible que la hausse des effectifs. Les heures annuelles ne sont pas disponibles dans l'EPA. Pour obtenir les heures annuelles, nous avons multiplié la moyenne annuelle des heures hebdomadaires de travail par 52.
12. Ce résultat provient d'une décomposition d'Oaxaca. Les variables prises en compte dans cette décomposition étaient les variables démographiques (l'âge, l'âge au carré, la scolarité, la province de résidence, le fait d'habiter dans une RMR ou non et l'état matrimonial) et les variables du marché du travail (le secteur industriel, la profession, la durée d'emploi, la taille de l'entreprise, la syndicalisation, le fait d'occuper un emploi temporaire ou permanent et le salaire horaire).

■ Documents consultés

BEACH, Charles M. 2008. « Canada's Aging Workforce: Participation, Productivity, and Living Standards », *A Festschrift in Honour of David Dodge*, novembre, Banque du Canada, p. 197 à 218, <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/09/beach.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).

BÉLANGER, A., et D. LARRIVÉE. 1992. « New approach for constructing Canadian working life tables, 1986–1987 », *Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe*, vol. 9, p. 27 à 49.

BOWLBY, Geoff. 2007. « Définir la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 2, février, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 17 à 21, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10207/9584-fra.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).

BURNIAUX, Jean-Marc, Romain DUVAL et Florence JAUMOTTE. 2004. *Coping with Ageing: A Dynamic Approach to Quantify the Impact of Alternative Policy Options on Future Labour Supply in OECD Countries*, OECD Economics Department Working Papers, No. 371, Paris, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, OECD Publishing, 92 p., <http://www.oecdilibrary.org/docserver/download/fulltext5lgsjhvj7wq6.pdf?expires=1319127704&id=id&accname=guest&checksum=7389DC1F390F5DA0A29AFD3469321001> (site consulté le 19 octobre 2011).

CASTONGUAY, Claude, et Mathieu LABERGE. 2010. *La longévité : une richesse*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Montréal, 113 p., <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-01.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

COPELAND, Craig. 2009. « Debt of the elderly and near elderly, 1992–2007 », *EBRI Notes*, vol. 30, n° 10, octobre, Washington, D.C., Employee Benefit Research Institute, p. 2 à 14, http://www.ebri.org/pdf/notespdf/EBRI_Notes_10-Oct09.DebtEldly.pdf (site consulté le 19 octobre 2011).

DENTON, Frank T., et Byron G. SPENCER. 2009. *Population Aging, Older Workers, and Canada's Labour Force*, SEDAP, Document de recherche n° 256, Social and Economic Dimensions of an Aging Population, Hamilton, McMaster University, 29 p., <http://socserv.mcmaster.ca/sedap/p/sedap256.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

DENTON, Frank T., Christine H. FEAVER et Byron G. SPENCER. 2009. *Cohort Working Life Tables for Older Canadians*, SEDAP, Document de recherche n° 247, Social and Economic Dimensions of an Aging Population, Hamilton, McMaster University, 69 p., <http://socserv.mcmaster.ca/sedap/p/sedap247.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

DENTON, Frank T., et Byron G. SPENCER. 2008. *What is Retirement? A Review and Assessment of Alternative Concepts and Measures*, SEDAP, Document de recherche n° 231, Social and Economic Dimensions of an Aging Population, Hamilton, McMaster University, 39 p., <http://socserv.mcmaster.ca/sedap/p/sedap231.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

DRAUT, Tamara, et Heather C. MCGHEE. 2004. *Retiring in the Red: The Growth of Debt Among Older Americans*, Document d'information, New York, Demos, 11 p.,

http://archive.demos.org/pubs/retiring_2ed.pdf (site consulté le 19 octobre 2011).

GOUGEON, Philippe. 2009. « Les pensions en transition », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 5, mai, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 17 à 25,

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009105/pdf/10866-fra.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).

GOWER, Dave. 1997. « L'âge de la retraite et l'estimation statistique », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 2, été, produit n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, p. 13 à 20,

<http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/3071-fra.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).

GROUPE D'EXPERTS SUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS. 2008. *Soutien et engagement des travailleurs âgés dans la nouvelle économie*, Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 120 p.,

http://www.rhdcc.gc.ca/fra/publications_ressources/pmt/eta/2008/travailleurs_agees_2008.pdf (site consulté le 19 octobre 2011).

HERING, Martin, et Thomas R. KLASSEN. 2010. *Is 70 the New 65? Raising the Eligibility Age in the Canada Pension Plan*, novembre, Toronto, School of Public Policy and Governance, University of Toronto, Mowat Centre for Policy Innovation, 20 p.,

<http://www.mowatcentre.ca/pdfs/mowatResearch/28.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

HICKS, Peter. 2011. *The Surprisingly Large Policy Implications of Changing Retirement Durations*, SEDAP Document de recherche n° 284, Social and Economic Dimensions of an Aging Population, Hamilton, McMaster University, 59 p.,

<http://socserv.mcmaster.ca/sedap/p/sedap284.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

MARSHALL, Katherine. 2011. « Prendre sa retraite avec des dettes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 23, n° 2, été, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 3 à 13,

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011002/pdf/11428-fra.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).

MINTZ, Jack M. 2009. *Rapport sommaire des travaux de recherche sur le niveau adéquat du revenu de retraite*, Calgary, Université de Calgary, 34 p.,

<http://www.fin.gc.ca/activty/pubs/pension/pdf/riar-narr-BD-fra.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

RBC. 2011. *Sondage RBC sur les mythes et les réalités de la retraite*, Ipsos 11-000467-01, Toronto, Banque Royale du Canada, 5 p.,

<http://www.rbc.com/nouvelles/pdf/0420-retirement-myths.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

SCHELLENBERG, Grant, Martin TURCOTTE et Bali RAM. 2005. « Le travail après la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 9, septembre, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 15 à 19,

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10905/8622-fra.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).

SUN LIFE FINANCIAL. 2011. *When Do Canadians Expect to Retire? Canadian Unretirement Index Report*, Section 2, mars, p. 4-5,

<http://cdn.sunlife.com/static/canada/sunlifeCA/Canadian%20Unretirement%20Index%20Report%20-%20March%202011%20-%20English.pdf> (site consulté le 19 octobre 2011).

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. 2010. *Banque de données sur la longévité canadienne*,

<http://www.bdlc.umontreal.ca/BDLC/index.htm> (site consulté le 18 octobre 2011).

WANNELL, Ted. 2007. « Les jeunes retraités », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 2, février, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16,

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10207/9583-fra.pdf> (site consulté le 18 octobre 2011).